

Bruxelles, le 25 mai 2018
(OR. en)

8995/18

PROCIV 26
JAI 430

NOTE POINT "I/A"

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	8625/18
Objet:	Rapport de la présidence bulgare sur les principales réalisations au niveau de l'UE dans le domaine de la protection civile

1. Les délégations trouveront en annexe un rapport de la présidence sur les principales réalisations au niveau de l'UE dans le domaine de la protection civile.
2. Il est recommandé au Coreper d'inviter le Conseil à prendre note de ce rapport.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE BULGARE SUR LES PRINCIPALES RÉALISATIONS
AU NIVEAU DE L'UE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION CIVILE

Le présent rapport expose les principales réalisations de l'UE dans le domaine de la protection civile au cours de la présidence bulgare du Conseil de l'Union européenne.

Les travaux du groupe "Protection civile" (PROCIV) ont essentiellement porté sur la proposition législative visant à modifier la décision relative à la protection civile de l'Union ainsi que sur une réduction accrue des risques de catastrophe. Les débats se sont par ailleurs poursuivis dans le domaine de la protection des infrastructures critiques.

La protection civile est intervenue dans la réaction à des catastrophes naturelles ou d'origine humaine partout dans le monde, et le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) a été activé plusieurs fois.

1. Proposition de décision modifiant la décision n° 1313/2013/UE relative au mécanisme de protection civile de l'Union

En novembre 2017, la Commission a adopté une proposition de décision modifiant la décision n° 1313/2013/UE relative au mécanisme de protection civile de l'Union¹ dans le but de renforcer la prévention, la préparation et la réaction au sein de l'UE.

Tout au long de la présidence bulgare, le groupe PROCIV a mené des discussions approfondies sur la proposition.

Un texte de compromis est en cours d'examen.

¹ 14884/1/17 REV 1; 14883/17.

2. La meilleure utilisation des stratégies de réduction des risques de catastrophe

Au cours des dernières décennies, la réduction des risques de catastrophe (RRC) est devenue une priorité mondiale. En mars 2015, l'adoption du cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe a conduit à valider la nouvelle approche mondiale qui prévoit de passer de la gestion des catastrophes à une gestion des risques de catastrophe. L'un des objectifs du cadre au niveau mondial est d'augmenter sensiblement, **d'ici à 2020, le nombre de pays disposant de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe**². La mise en œuvre de cet objectif mondial devrait être un moteur important de l'amélioration des politiques de réduction des risques de catastrophe partout dans le monde.

L'atelier organisé par la présidence sur le thème "la meilleure utilisation des stratégies de réduction des risques de catastrophe" s'est tenu les 30 et 31 janvier 2018 à Sofia. Il a réuni des représentants de 31 pays participant au MPCU ainsi que des experts en matière de gestion des risques de catastrophe venant de la Commission, du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du groupe de la Banque mondiale. L'objectif général de la présidence était d'une part d'encourager le partage des bonnes pratiques, des enseignements tirés et des défis recensés dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'autre part de répondre aux besoins des pays au moyen du soutien et des mécanismes disponibles proposés par la Commission, l'UNISDR, l'OCDE et la Banque mondiale.

Sur la base des résultats de l'atelier, la présidence bulgare a structuré les débats lors des réunions que le groupe PROCIV a tenues en mars et avril autour des deux thèmes suivants: la promotion de la réduction des risques de catastrophe³ et l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe⁴.

² Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, Nations unies, 2015.

³ Document de réflexion de la présidence sur la meilleure utilisation des stratégies de réduction des risques de catastrophe - promouvoir la réduction des risques de catastrophe: 7235/18.

⁴ Document de réflexion de la présidence sur la meilleure utilisation des stratégies de réduction des risques de catastrophe - investir dans la réduction des risques de catastrophe: 7804/18.

La meilleure utilisation des stratégies de réduction des risques de catastrophe - promouvoir la réduction des risques de catastrophe

L'un des principaux enseignements de l'atelier organisé par la présidence insiste sur l'importance d'une plus grande cohérence entre les politiques en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe et leur intégration dans les politiques en faveur du développement, et sur la nécessité de faire largement connaître et de promouvoir davantage la valeur ajoutée et les avantages que représente le fait d'associer les politiques en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique et de développement.

La présidence salue les efforts déployés au niveau de l'UE en vue de mettre en place une approche globale en termes de prévention des catastrophes et de renforcer la cohérence entre les différentes politiques sectorielles. Les débats au sein du groupe PROCIV ont toutefois mis en lumière un certain nombre de problèmes sur la base desquels la présidence bulgare a jugé qu'il était nécessaire d'améliorer la relation entre la recherche scientifique et les réalisations dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique, et d'organiser davantage de réunions conjointes. La présidence souhaiterait également encourager la Commission à examiner comment mieux intégrer la réduction des risques de catastrophe dans différentes politiques et elle a pris note à cet égard de la communication de la Commission intitulée "Renforcer la gestion des catastrophes par l'UE: rescUE Solidarité et responsabilité"⁵.

La meilleure utilisation des stratégies de réduction des risques de catastrophe - investir dans la réduction des risques de catastrophe

L'investissement dans la réduction des risques de catastrophe est l'un des principes directeurs (en l'occurrence le principe j)) et une priorité essentielle du cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Le cadre insiste sur le fait que l'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe est, premièrement, économiquement rentable, et deuxièmement revêt une importance essentielle pour ce qui est de renforcer la résilience dans la plupart des aspects de la vie. Il y est expliqué que les investissements peuvent non seulement prévenir les catastrophes, réduire les pertes et sauver des vies, mais qu'ils contribuent également à l'innovation, la croissance et la création d'emplois, assurant l'efficacité des opérations de relèvement et de réhabilitation. Toutefois, l'un des problèmes liés à la promotion de la réduction des risques de catastrophe et aux investissements en la matière tient au fait que les effets n'en sont pas toujours visibles jusqu'à la survenue d'une catastrophe.

⁵ 14883/17; COM(2017) 773 final.

La présidence bulgare accueille avec satisfaction l'adoption de la communication de la Commission sur le financement de la croissance durable⁶, au centre de laquelle figurent l'investissement durable et un engagement en faveur d'un développement qui pourvoit aux besoins des générations actuelles et futures.

Les discussions au sein du groupe PROCIV ont mis en évidence l'importance d'une analyse coûts-avantages des investissements dans la réduction des risques de catastrophe ainsi que du choix d'indicateurs appropriés pour mesurer leurs résultats. Sur la base des débats tenus, la présidence bulgare a recensé les besoins suivants:

- la réduction des risques de catastrophe doit devenir une composante essentielle du financement de l'UE;
- il y a lieu de renforcer, au niveau de l'UE, une approche de la réduction des risques de catastrophe qui soit fondée sur les éléments de preuve et présente un bon rapport coût-efficacité.

3. Forum de la protection civile

Le 6^e Forum de la protection civile, qui s'est tenu à Bruxelles, les 5 et 6 mars 2018, a réuni environ 900 représentants du secteur européen de la protection civile, des pays du voisinage européen, des intervenants de première ligne, des milieux universitaires, des organisations internationales, des ONG et des institutions européennes pour discuter des évolutions en cours dans le cadre du MPCU et présenter de nouvelles idées pour relever les défis communs. Les participants ont aussi eu l'occasion de visiter une exposition consacrée à la communication et à la sensibilisation concernant les risques de catastrophe.

La réunion s'articulait autour de quatre grands thèmes:

- renforcer l'état de préparation,
- simplifier la réaction,
- développer la prévention, et
- favoriser la résilience dans le voisinage de l'Europe.

Il y a eu deux séances plénières et douze réunions de travail. Durant la première séance plénière, intitulée "rescue: Solidarité et responsabilité", les dirigeants politiques ont discuté des évolutions récentes dans le domaine de la protection civile européenne, en axant leur réflexion sur les efforts déployés pour renforcer les capacités européennes de réaction en cas d'urgence et regagner la confiance des citoyens européens en faisant intervenir l'UE lorsque les citoyens en ont le plus besoin.

⁶ COM (2018) 97 final, 8 mars 2018.

La seconde séance plénière, intitulée "Travailler avec les différents secteurs pour renforcer la résilience aux changements climatiques", a été consacrée à la nécessité d'adopter une approche intersectorielle lors de la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques dans les politiques de l'UE en matière de protection civile et d'approfondir les synergies entre les plans de gestion des risques de catastrophe et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques à tous les niveaux de gouvernance et à tous les échelons politiques.

Organisées autour de quatre volets stratégiques, les douze sessions de travail ont porté sur les principales questions résultant de la récente évaluation du fonctionnement du MPCU ainsi que du travail d'analyse supplémentaire dont le mécanisme a fait l'objet.

Une table ronde, intitulée "Renforcement de la prévention des catastrophes: du niveau local au niveau européen", a aussi été organisée avec les pouvoirs locaux; l'objectif était de discuter des synergies entre les différents programmes dans le domaine de la prévention des risques de catastrophe et de la nécessité de revoir à la hausse les investissements.

On peut consulter le rapport final de la conférence en cliquant sur le lien suivant:

http://ec.europa.eu/echo/partnerships/civil-protection-partners/forum-de-protection-civile_fr

4. Arrangement administratif avec la Tunisie

En marge du Forum de la protection civile susmentionné, la Commission a signé un arrangement administratif avec la Tunisie afin de renforcer la coopération dans le domaine de la protection civile et de la gestion des risques de catastrophe. Après l'accord signé avec l'Algérie en décembre 2016, il s'agit du deuxième arrangement administratif signé avec un pays du voisinage méridional de l'UE.

Le document donne un aperçu des domaines de coopération clés en ce qui concerne la prévention des catastrophes, l'état de préparation et la réaction. La Tunisie bénéficiera d'un meilleur partage des connaissances et des bonnes pratiques et sa participation à des exercices conjoints et à d'autres activités de renforcement des capacités sera davantage encouragée.

5. Protection des infrastructures critiques

La 8^e réunion UE/États-Unis/Canada au niveau des experts sur la protection des infrastructures critiques s'est tenue à Sofia les 11 et 12 avril 2018, au titre de la coopération régulière avec les États-Unis et le Canada en la matière, qui est en place depuis 2009 dans le cadre du programme européen de protection des infrastructures critiques (EPCIP).

Réunissant 60 experts des États membres de l'UE, des États-Unis et du Canada, la réunion a été essentiellement consacrée aux cybermenaces et aux menaces physiques et émergentes, telles que les menaces hybrides pesant sur les infrastructures critiques. Au nombre des autres sujets abordés figuraient les menaces internes et les aspects de sécurité, l'utilisation de drones à des fins malveillantes ainsi qu'une approche différente de la législation en matière de protection des infrastructures critiques.

Les discussions ont aussi porté sur un éventuel exercice de simulation conjoint, qui se tiendrait avant la prochaine réunion, prévue pour l'automne 2019.

6. Troisième séminaire annuel du Centre de connaissance en matière de gestion des risques de catastrophe (DRMKC)

L'édition de cette année du séminaire sur la gestion des risques de catastrophe, qui s'est tenue à Sofia les 26 et 27 avril, a été coorganisée par l'Académie bulgare des sciences, le ministère bulgare de l'intérieur et le DRMKC de la Commission. Ce séminaire a réuni environ 120 experts pluridisciplinaires dans les domaines de la gestion des catastrophes, de la détection précoce, de la prévision, de l'alerte et de l'évaluation des risques pour les catastrophes naturelles ou d'origine humaine, que ce soit dans le cadre de la protection civile ou dans le contexte de l'aide humanitaire.

Les participants ont discuté des points suivants: les progrès accomplis par le DRMKC depuis son lancement en septembre 2015, les enjeux auxquels sont confrontées la politique et la science en matière de réduction des risques de catastrophe, y compris l'évaluation des capacités de gestion des risques de catastrophe et le cadre d'action de Sendai, ainsi que le plan d'action 2019-2020 à venir du DRMKC.

Le débat a porté sur le renforcement de l'interface entre science et politique grâce aux contributions du DRMKC, mais aussi sur les effets des récentes évolutions dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe au niveau de l'UE. La question fondamentale sur laquelle se sont penchées les quatre réunions de travail a été de savoir comment passer du partage des connaissances à la mise en œuvre (en d'autres termes, la prise en main par les décideurs).

La réunion consacrée aux partenariats pour la résilience a mis en évidence la nécessité d'intégrer la science dans la politique sur la gestion des risques de catastrophe.

La réunion consacrée aux données pour la résilience a porté sur les évolutions récentes en matière de collecte et d'analyse de données. Parmi les exemples cités figuraient le pôle de données sur les risques du DRMKC et la couche d'établissement des populations dans le monde, mise au point par le JRC, qui superpose les zones à risque sur les habitats humains afin de découvrir les tendances qui exposent au risque un nombre croissant de personnes et de biens et qui répertorie les zones présentant le plus de risques.

La réunion consacrée à l'éducation à la gestion des risques de catastrophe a porté sur l'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans le secteur de l'éducation, qui est aussi un vecteur de sensibilisation indispensable.

Une réunion a été consacrée à la nécessité de faire avancer l'innovation au profit des intervenants de première ligne.

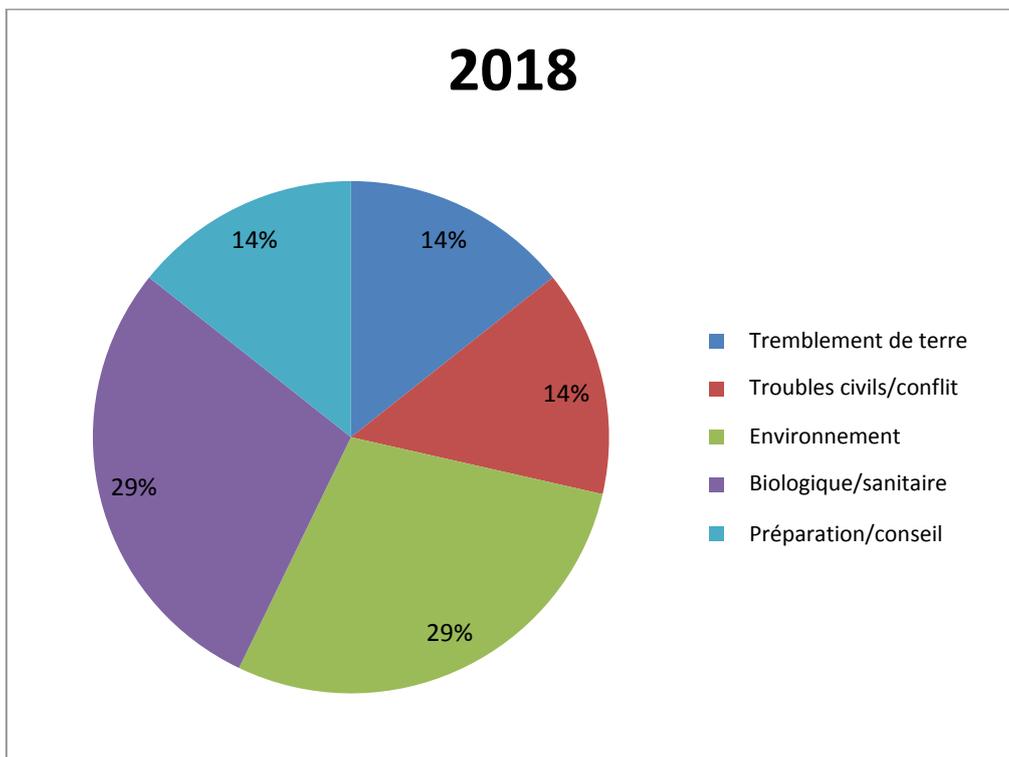
Les conclusions principales mettent en évidence ce qui suit:

- i) la nécessité d'associer les décideurs politiques et les praticiens aux équipes de recherche afin que le manque de connaissances soit comblé et que les résultats des projets soient pris en compte dans le processus de décision;
- ii) les données doivent être collectées de manière harmonisée tout en continuant en parallèle d'être utiles aux praticiens au niveau local;
- iii) l'importance de renforcer les capacités locales pour utiliser les ensembles de données et les plateformes;
- iv) l'importance d'intégrer les sciences sociales dans la gestion des risques de catastrophe (et le DRMKC), afin de comprendre et de renforcer la capacité des êtres humains à faire face et, ainsi, de réduire la vulnérabilité aux catastrophes;
- v) la nécessité de mettre les connaissances en matière de gestion des risques de catastrophe à la disposition également des gestionnaires de l'occupation du sol et des gestionnaires de forêts (par exemple à des fins de prévention des feux de forêt) et de mieux intégrer les solutions fondées sur les écosystèmes dans les plans de gestion des risques, en particulier afin de faire un meilleur usage des plateformes telles que le DRMKC.

7. Réaction face aux catastrophes et aux crises

Depuis le début de l'année 2018, le MPCU a été activé dans le cadre de 30 demandes d'aide (11 à l'intérieur de l'UE et 19 à l'extérieur).

La situation globale pour 2018 est présentée dans le diagramme ci-dessous, ventilée par type d'urgence:



Les situations de catastrophe ayant nécessité l'activation du MPCU sont les suivantes:

- Environnement:
 - Colombie – marée noire (9 avril)
 - Colombie– risque de rupture du barrage d'Ituango (18 mai)
- Biologique/sanitaire:
 - Roumanie – rupture d'approvisionnement en immunoglobulines (5 mars)
 - République démocratique du Congo – épidémie d'Ebola (12 mai)
- Prévention des incendies de forêt et préparation/mission de conseil: Portugal (23 avril)
- Tremblement de terre: Papouasie - Nouvelle-Guinée (25 février)
- Troubles civils: République démocratique du Congo – soutien aux opérations du Programme alimentaire mondial (PAM) (4 mai).

En outre, le Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) a suivi de près l'évolution de la situation concernant plusieurs autres catastrophes/crises qui n'ont pas fait l'objet de demandes d'aide via le centre de coordination; ces événements ont été traités dans le cadre du suivi et du partage d'informations. Néanmoins, l'ERCC a assuré des services de coordination, d'analyse de la situation et de cartographie par satellite dans les situations suivantes:

- Phénomènes météorologiques extrêmes: Royaume-Uni (12 janvier) et vague de froid à travers l'Europe (23 février)
- Cyclones tropicaux: île Maurice (16 janvier) et îles Tonga (12 février).

Activation du MPCU au sein de l'UE

a. Roumanie – rupture d'approvisionnement en immunoglobulines

La Roumanie a activé le MPCU pour demander des informations concernant des fournisseurs potentiels d'immunoglobulines humaines, à hauteur de 150 kg, à la suite d'une rupture d'approvisionnement soudaine au niveau national. L'Autriche a identifié un fournisseur pouvant livrer 50 kg, et l'a mis en relation avec les autorités sanitaires roumaines. La Roumanie a pris en charge l'ensemble de coûts de l'opération, y compris le transport. Pour les 100 kg restants, la Roumanie est en contact avec un fournisseur aux États-Unis, grâce à l'intervention du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) de l'OTAN.

b. Portugal - préparation aux risques d'incendies de forêts

Le 23 avril, le Portugal a demandé une mission de conseil dans le cadre du MPCU en vue de bénéficier d'une assistance pour identifier des mesures de prévention et de préparation qui pourraient venir compléter les efforts en cours, de repérer les zones critiques d'intervention, d'améliorer et de consolider les procédures et aussi, le cas échéant, de redéfinir le système dans ces secteurs critiques.

Le mandat de la mission de conseil incluait également le transfert de connaissances pratiques, dans le cadre de formations, d'ateliers et d'études de cas.

L'ERCC a déployé une équipe composée de trois experts:

- Un spécialiste en météorologie et comportement du feu, qui a travaillé à Lisbonne auprès des services météorologiques centraux et a encadré une formation à Mangualde (région de Viseu).
- Deux spécialistes en prévention des incendies, qui ont mené des actions sur le terrain à Portalegre, en Algarve, à Lisbonne et à Sintra, en collaboration avec l'autorité nationale chargée des forêts.

La mission s'est déroulée du 29 avril au 18 mai. À l'issue de la mission, l'équipe de protection civile de l'Union européenne avait atteint un certain nombre d'objectifs auprès des autorités portugaises, notamment:

- formation spécialisée en comportement du feu et météorologie pour plus de 194 pompiers;
- évaluation de cinq parcs naturels, et formulation de recommandations aux autorités locales;
- orientations concernant l'adaptation des indicateurs nationaux sur les incendies, et possibilités de formation pour tous les techniciens de l'Institut pour la conservation de la nature et des forêts (ICNF);
- formation directe avec simulation des risques incendies à l'intention de techniciens de l'ICNF à São Mamede et Sintra-Cascais;
- amélioration de la cartographie du risque, y compris l'établissement d'indicateurs pour les zones urbaines à São Mamede et Sintra-Cascais, en coordination avec l'autorité nationale chargée des forêts;
- recommandations d'améliorations systémiques possibles à l'échelle macro-régionale, formulées en collaboration avec les autorités concernées;
- mesures de réduction des risques pour toutes les zones évaluées et les extrapolations générales proposées;
- renforcement des capacités grâce à des échanges d'idées avec certaines agences partenaires.

Un projet de rapport technique a été fourni aux autorités portugaises. Ce rapport est en cours de finalisation.

Activation du MPCU en dehors de l'UE

c. Papouasie-Nouvelle-Guinée – tremblement de terre

Le 25 février à 17:44 TUC, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,5 (35 km de profondeur) a frappé la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les premières informations ont fait état de près de 80 morts et de 270 000 personnes ayant besoin d'aide. Le 2 mars, l'ERCC a reçu du Groupe conjoint de l'environnement PNUE/Bureau de la coordination des affaires humanitaires (JEU) une demande d'assistance concernant un expert en matière d'environnement appelé à rejoindre l'équipe des Nations Unies chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe (UNDAC). À la suite de l'activation du MPCU, les Pays-Bas ont proposé un expert en gestion des eaux usées et en qualité de l'eau, qui a été déployé au sein de l'équipe de l'UNDAC du 6 au 24 mars 2018 en tant qu'expert associé de l'UE en matière de protection civile.

Une fois l'évaluation achevée, l'expert a présenté un compte rendu détaillé aux autorités nationales et aux partenaires, y compris le centre national de gestion des catastrophes (National Disaster Centre), le responsable de l'équipe pour le relèvement d'urgence en cas de catastrophe (Controller of the Emergency Disaster Restoration Team), le ministère de la santé (environnementale) et l'Organisation mondiale de la santé.

En outre, le service Copernicus de gestion des urgences a produit seize cartes satellitaires, y compris des cartes demandées sur la base des conclusions de l'évaluation des incidences sur l'environnement.

Le budget humanitaire de l'UE a fourni 110 000 euros pour apporter à la Société de la Croix-Rouge de la Papouasie-Nouvelle-Guinée une aide sous forme d'hébergement d'urgence et d'articles de secours de base, tels que des bâches, des couvertures, des nattes de couchage, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine et des trousseaux d'hygiène. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la contribution globale de l'UE au Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes (FUSC) de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

d. Colombie – fuite de pétrole

Le 2 mars, une fuite de pétrole est survenue dans le puits de La Lizama 158, exploité par Ecopetrol et qui est situé dans la province de Santander, en Colombie. La fuite a été circonscrite un mois plus tard. Elle a principalement touché les écosystèmes fluviaux de La Lizama et de Sogamoso. Selon les informations recueillies, des gaz nocifs ont touché près de 195 personnes, provoquant des nausées, des vertiges, des cas d'intoxication mineure et des problèmes respiratoires, tandis que 2 000 personnes ont été privées d'eau potable.

Le 9 avril, l'ERCC a reçu du Groupe conjoint de l'environnement PNUE/Bureau de la coordination des affaires humanitaires (JEU) une demande d'assistance concernant deux experts confirmés en matière d'environnement spécialisés en gestion des déversements accidentels d'hydrocarbures, appelés à être déployés pour une mission de deux semaines en Colombie dans le cadre d'une équipe plus importante de l'UNDAC chargée d'aider le gouvernement à faire à la situation d'urgence environnementale.

Lors de l'activation du MPCU, l'Espagne et la France ont proposé des experts en matière d'environnement. Deux experts ont été sélectionnés pour rejoindre la mission de l'UNDAC et ont été déployés en Colombie du 12 au 26 avril.

Une fois l'évaluation achevée, les experts ont présenté un compte rendu aux autorités nationales et aux partenaires. Ils ont formulé des recommandations portant sur:

- la restauration écologique et sociale de la zone touchée;
- l'amélioration des réponses futures face aux situations d'urgence environnementale;
- la révision du plan national d'urgence pour les hydrocarbures;
- le renforcement de la coordination institutionnelle.

e. République démocratique du Congo – troubles civils

Face à l'aggravation de la crise humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), en particulier dans le Kasaï, qui a entraîné une grave insécurité alimentaire dans la région, le Programme alimentaire mondial (PAM) s'est attaché à renforcer la capacité logistique sur le terrain en assurant une coordination d'urgence, la sécurité et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. L'accès demeure l'une des principales contraintes pour ce qui est d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en temps voulu. Le PAM a identifié par priorité Kananga comme lieu d'établissement d'un centre de coordination humanitaire interagences, et a demandé l'aide du MPCU pour le mettre en place.

Le 4 mai 2018, le PAM a présenté à travers le MPCU une demande d'assistance concernant treize conteneurs préfabriqués et un module d'énergie hybride. La Suède a mis à disposition les articles demandés. Le transport du premier lot de conteneurs sera organisé au cours de la deuxième semaine du mois de juin et la construction des conteneurs préfabriqués devrait en principe être achevée en août 2018.

f. République démocratique du Congo – épidémie d'Ebola

Le 8 mai 2018, le ministère de la santé de la République démocratique du Congo (RDC) a déclaré une épidémie d'Ebola dans le pays. Face à cette nouvelle épidémie d'Ebola, qui a touché la province de l'Équateur, des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et Médecins sans Frontières (MSF) ont renforcé les capacités sur le terrain et pris des dispositions pour faire face à tout nouveau développement.

Le 18 mai 2018, l'OMS a présenté au MPCU une demande d'assistance concernant des équipes médicales d'urgence pour la prévention et le contrôle des infections, des équipes d'appui spécialisées en orientation/aiguillage, une équipe d'appui spécialisée en évacuation sanitaire en vue de contribuer à la capacité locale dans le domaine de l'évacuation sanitaire et une bulle d'isolement, également pour l'évacuation sanitaire.

La France a proposé une équipe d'appui spécialisée en orientation/aiguillage (deux médecins et deux infirmières). La Norvège a proposé une bulle d'isolement et des actions de formation sur la manière d'utiliser le dispositif.

À la date de l'élaboration du rapport, 59 cas d'infection avait été enregistrés, qui ont entraîné 27 décès (taux de mortalité de 46 %). 649 contacts avec la maladie avaient été identifiés, dont 541 (89%) avaient fait l'objet d'un suivi de la part du ministère de la santé.

g. Colombie – risque de rupture du barrage Ituango

De fortes pluies ont fait monter le niveau de l'eau du Cauca, qui alimente le barrage d'Ituango, dans le département d'Antioquia (Colombie). Entre le 28 avril et le 7 mai 2018, deux tunnels de déviation du Cauca se sont effondrés. Le 16 mai, les salles de machines ont été inondées pour faire baisser le niveau de l'eau. La situation s'est compliquée en raison de nouvelles obstructions dans la salle des machines, entraînant l'évacuation préventive des zones situées en aval (jusqu'à 120 000 personnes).

Le 18 avril, l'ERCC a reçu du Groupe conjoint de l'environnement PNUE/Bureau de la coordination des affaires humanitaires (JEU) une demande d'assistance concernant des hydrogéologues et des ingénieurs/experts en matière d'intégrité de barrages, appelés à être déployés pendant deux semaines en Colombie dans le cadre d'une équipe plus importante du PNUE chargée d'aider le gouvernement à faire face à la situation d'urgence. Deux experts en matière d'intégrité de barrages ont été proposés et sélectionnés par la France afin de rejoindre la mission et ont été déployés en Colombie à partir du 21 mai 2018 pour une période de deux semaines.

Les experts du MPCU ont été chargés d'évaluer la structure et la stabilité du barrage, en mettant plus particulièrement l'accent sur les incidences potentielles sur les communautés, en formulant à l'intention des autorités nationales des recommandations quant aux mesures de préparation et d'atténuation appropriées et en s'attaquant aux menaces immédiates et à moyen terme pesant sur les populations voisines et l'environnement. Les experts travailleront avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes concernées, sous la direction du coordinateur résident des Nations unies et avec le soutien du Groupe conjoint de l'environnement PNUE/Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour la Colombie, afin de faire face à toute situation susceptible de mettre la vie en danger et aux risques que fait peser l'instabilité du barrage sur l'environnement.